Document sous embargo jusqu'à l'issue du Conseil communal du 8 février 2024

CONSEIL COMMUNAL DE CHÂTEAU-D'OEX
Commission gestion-finances COGEFI

Rapport de la Commission gestion-finances COGEFI, chargée de l'étude du préavis 01/2024, Travaux de réaménagements cours inférieur du Ruisseau du Mont

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Pour cette séance agendée au 29 janvier 2024, la COGEFI était composée de M. Nicolas Henchoz, Président, Mme Karine Raynaud Rossier, MM. Jacques-François Pradervand, Frédéric Combremont, Fernando Manuel da Silva Ferreira et Alexandre Mollien, et de la rapportrice soussignée, Mme Angèle Isoz étant absente et non excusée.

Les informations transmises par le préavis nous permettent de constater que ces travaux sont indispensables au vu de la proximité des habitations et des potentielles conséquences en cas de débordement du cours d'eau.

Divers travaux de sécurisation et de renaturation sont prévus, permettant notamment d'améliorer la migration piscicole, de garantir le passage de l'éventuelle crue et de réduire les risques d'embâcle au droit des ouvrages.

Compte tenu de l'urgence de la situation et de la très forte proportion de subventions cantonales et fédérales, les membres de la commission sont favorables à ces travaux.

Il est encore à relever que la capacité financière de la Commune permet l'octroi de ce crédit.

DECISION : les membres de la Commission gestion-finances à l'unanimité, vous recommandent d'accepter le décide du préavis 01/2024, soit
a) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagements du cours inférieur du « Ruisseau du Mont ».
b) d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 525'000.--.
c) de financer ce montant :
- par une subvention cantonale à recevoir de l'ordre de 60 %, estimée à CHF 315'000.-- ;
- par une subvention fédérale à recevoir de l'ordre de 35 %, estimée à CHF 183'750.-- ;
- le solde de CHF 26'250.--, par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours, si nécessaire.

Commission gestion-finances
La rapportrice : Line Rossier



Château-d'Oex, le 29 janvier 2024